

Paris, le 12 décembre 2019



Le Conseiller Général Représentant le Personnel

## RÉFORME DES RETRAITES : TOUS LES SYNDICATS DE LA BANQUE APPELLENT À UNE MOBILISATION MASSIVE LE 17 DÉCEMBRE

**LE GOUVERNEMENT MAINTIENT QU'IL VEUT SUPPRIMER NOTRE RÉGIME,  
SES ANNONCES SONT INACCEPTABLES !**

- ⇒ Les règles de la fonction publique ont été imposées depuis 2006 à notre régime, financièrement équilibré dans la durée après 15 ans de rigueur salariale supportée par le Personnel. **Sa suppression constituerait une rupture irrémédiable du pacte social qui lie les agents à notre institution.**
- ⇒ **Il serait inconcevable que les fonds de notre caisse de réserve (14 milliards d'euros) soient confisqués aux agents pour aboutir à un recul de leurs droits à retraite, qu'ils soient titulaires ou contractuels.**
- ⇒ **Après la réforme des carrières, le calcul de la pension sur l'ensemble de la carrière constituerait une double peine, en particulier pour les jeunes agents.**
- ⇒ **À partir de 2022 la réforme serait mise en place et irréversible.** Les partenaires sociaux seraient associés à la gouvernance du régime, mais sous contrôle du parlement, c'est-à-dire **en fonction des exigences budgétaires** (pas plus de 14% du PIB alors que le nombre de retraités va augmenter de 30% d'ici à 2050 !).
- ⇒ **Et le premier ministre l'a annoncé, pour une retraite à taux plein avec une carrière complète tout le monde devra travailler plus longtemps à partir de 2022, jusqu'à l'instauration de l'âge pivot de 64 ans en 2027 !**

**L'intersyndicale réaffirme que s'il fallait réformer le régime, au contraire de risquer de faire chuter gravement le niveau des pensions des salariés, ce serait au contraire pour prendre en compte leurs années d'étude ou encore améliorer la compensation de la pénibilité du travail !**

**LE 17 DÉCEMBRE PROCHAIN,  
ACTIFS ET RETRAITES MOBILISONS-NOUS MASSIVEMENT  
DÉFENDONS NOTRE RÉGIME DE RETRAITE !**